

Avenant procédure de recrutement en 2^{de} Section Binationale - rentrée 2026

Instruction du 18/12/2025 – avenant à la procédure de recrutement en 2^{de} section binationale à la rentrée 2026

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac
Tél : 01 57 02 68 10
Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c à

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche technique section Binationale au 16/12/2025*
- *Dossier de candidature sections binationales au 16/12/2025*

Mesdames, Messieurs,

En complément de l'instruction parue dans le bulletin académique n°013 en date du 04 décembre 2025, vous trouverez ci-dessous la liste des sections binationales qui, sous réserve d'une validation au journal officiel de janvier 2026, ouvriront à la prochaine rentrée scolaire :

- Abibac au lycée Léon Blum à Créteil
- Bachibac au lycée Honoré de Balzac à Mitry-Mory

Les documents dédiés (voir PJ) ont été actualisés et restent téléchargeables à partir du lien : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/>

Je vous remercie par avance de votre implication pour permettre la diffusion de ces informations à l'ensemble de vos élèves susceptibles d'être intéressés.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil
Elisabeth Boyer**